

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

# Elles appellent les futurs maires à prendre des « mesures concrètes »

La Fédération nationale Solidarité femmes édite un guide à destination des élus avec la conviction que c'est à l'échelle locale que la lutte contre les violences doit s'organiser

**Axelle Maquin-Roy**  
a.maquinroy@sudouest.fr

**L**es statistiques, quand bien même elles divergent à l'échelle nationale, témoignent d'une « réalité effroyable ». Toutes les sept heures et vingt-trois minutes, une femme est victime d'une tentative de féminicide en France. En Gironde, l'année 2025 a compté quatre victimes. Le département est « l'un des plus touchés », comme en 2021, détaille Naïma Charaï. Pour la déléguée régionale de la Fédération nationale Solidarité femmes (FNSF), ce triste constat « n'est pas une fatalité ». Il résulte d'« un choix ou une absence de choix des politiques ».

À quatre semaines des élections municipales, les six associations enga-

gées en Gironde dans la lutte contre les violences faites aux femmes (1) font de cette problématique sociale un enjeu électoral et « une responsabilité collective ». Elles attendent « une prise de position claire » des candidats aux municipales qui seront sollicités via leur parti, quand l'Association des maires de Gironde relaiera le mouvement des féministes. Avec la conviction que « la lutte commence au plan local, au plus près des réalités du terrain ».

**Moyens humains et financiers**  
La FNSF édite un « Guide à destination des élus.es », accessible en ligne (2), « pour agir avec des mesures concrètes et accessibles », quelle que soit la taille de la commune. Sensibilisation et prévention, accompagnement des femmes, nécessaire

maillage territorial : Solidarité femmes liste les leviers d'action pour qu'aucune « femme victime de violences ne soit laissée sans solution ». Cela implique d'affecter des moyens humains et financiers. Les militantes demandent « la création d'instances de réflexion avec des interlocuteurs identifiés » à l'échelle communale ou intercommunale. Des élus comme des personnels municipaux en

## Les militantes demandent « la création d'instances de réflexion avec des interlocuteurs identifiés »

charge de l'égalité, pour coordonner les actions comme « rassembler les données du territoire sur les violences sexistes » qui permettront d'évaluer à leur juste mesure les politiques publiques à mettre en œuvre, présente Corinne Aimé de la Maison de Simone. Brigitte Tandonnet du Cacis rappelle que « nos associations sont en capacité de partager les sa-



Autour de Naïma Charaï, déléguée régionale, les représentantes des associations girondines de lutte contre les violences faites aux femmes. A. M.-R. / SO

voir-faire ». Pour peu que leurs financements soient assurés et pérennes.

## « Parcours de la combattante »

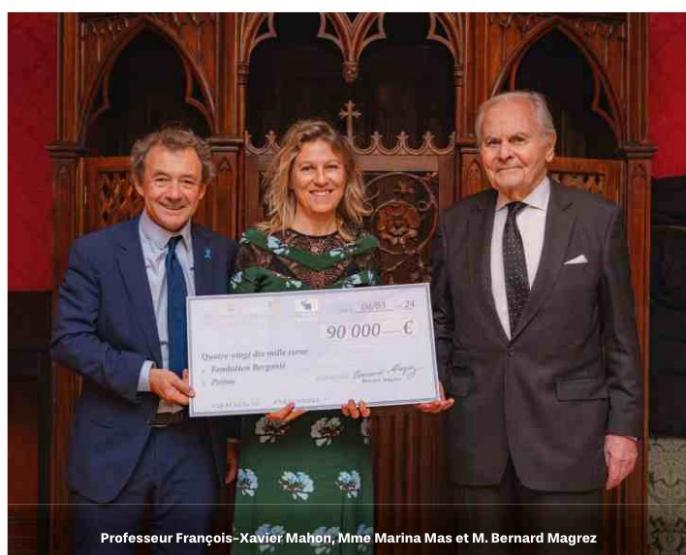
Des mesures effectives doivent parallèlement être déployées afin que « les femmes ne soient pas empêchées de partir », souligne Marie Daniel. La cheffe de service de l'Apfad constatant « au quotidien le parcours de la combattante » auquel ces victimes sont confrontées. Ce qui se traduit sur le terrain par la mise à disposition de logements pour faire face à l'urgence comme pour sortir de situations précaires sur le long terme. Un travail d'ampleur, à la mesure de

ce fléau, qui pour les associations ne peut s'appuyer que sur un réseau local ayant « identifié les professionnels et lieux ressources » comme les partenaires associatifs. L'ensemble des actions seront « coordonnées par un comité de pilotage », pose Conchita Cimbron de l'ACV2F Médoc. Comme les actions évaluées par des indicateurs pour en finir avec le flou des chiffres.

(1) La Maison des femmes de Bordeaux, ACV2F Médoc, l'Apfad, le Cacis de Bordeaux Grand-Parc, la Maison de Simone à Pessac et Solidarité femmes bassin d'Arcachon.  
(2) solidaritefemmes.org

## FAIRE AVANCER ET AIDER LA RECHERCHE, C'EST AUSSI LA RESPONSABILITÉ DE LA MAISON BERNARD MAGREZ

Depuis de nombreuses années, **Bernard Magrez** s'engage aux côtés de la **Fondation d'Entreprises Bergonié**, pour soutenir la recherche médicale et l'innovation en cancérologie.



Professeur François-Xavier Mahon, Mme Marina Mas et M. Bernard Magrez



Ce mécénat permet d'accompagner concrètement les équipes de l'Institut Bergonié, pôle d'excellence régional et européen, à travers le financement de projets de recherche et d'équipements technologiques de pointe, essentiels à l'amélioration des traitements et à la prise en charge des patients.

Convaincu que l'entreprise a un rôle à jouer au service de l'intérêt général, Bernard Magrez inscrit cet engagement dans une vision de long terme depuis plus de 10 ans, fidèle à une conviction profonde : aider aujourd'hui pour soigner mieux demain.